



BELLA DESGAGNÉS

RAVITAILLER EXPLORER

HORAIRE D'AUTOMNE DU N/M *BELLA DESGAGNÉS* (SAISON 2018 – 2019 – 15 octobre 2018 au 14 janvier 2019 inclusivement) TRAJET AVAL

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Rimouski			Lundi	22:00
Sept-Îles	Mardi	09:30	Mardi	13:30
Port-Menier	Mardi	21:00	Mardi	23:30
Havre-Saint-Pierre	Mercredi	04:45	Mercredi	06:45
Natashquan	Mercredi	13:30	Mercredi	15:00
Kegaska	Mercredi	17:45	Mercredi	19:45
La Romaine	Mercredi	22:15	Jeudi	01:00
Harrington Harbour	Jeudi	07:45	Jeudi	10:15
Tête-à-la-Baleine	Jeudi	12:00	Jeudi	13:30
La Tabatière	Jeudi	15:30	Jeudi	17:30
Saint-Augustin	Jeudi	21:00	Jeudi	23:00
Blanc-Sablon	Vendredi	05:45	Vendredi	10:15

TRAJET AMONT

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Saint-Augustin	Vendredi	15:15	Vendredi	16:45
La Tabatière	Vendredi	23:30	Samedi	01:00
Tête-à-la-Baleine	Samedi	03:00	Samedi	04:00
Harrington Harbour	Samedi	05:45	Samedi	07:15
La Romaine	Samedi	13:45	Samedi	15:30
Kegaska	Samedi	18:00	Samedi	19:30
Natashquan	Samedi	22:15	Samedi	23:15
Havre-Saint-Pierre	Dimanche	06:00	Dimanche	07:30
Port-Menier	Dimanche	12:45	Dimanche	14:45
Sept-Îles	Dimanche	22:15	Lundi	00:15
Rimouski	Lundi	11:45		

N.B. Horaire à l'heure avancée de l'Est (HAE) : 15 octobre au 3 novembre 2018
Horaire à l'heure normale de l'Est (HNE) : 4 novembre 2018 au 14 janvier 2019

Note importante

La mission principale du navire est la livraison des marchandises destinées à la population, en plus de leur fournir un moyen de transport fiable et sécuritaire hebdomadairement. Le voyage n'est donc pas une croisière traditionnelle.

Les escales sont par conséquent déterminées par le temps nécessaire au chargement et déchargement des marchandises. Leur durée peut aussi être réduite ou augmentée si le navire, pour diverses raisons opérationnelles, doit récupérer du retard ou prendre de l'avance sur son horaire afin de pallier des conditions de navigation défavorables.

En raison des contraintes imposées par les conditions de navigation, l'horaire n'est aucunement garanti. Ainsi, si vous avez réservé un autre moyen de transport pour votre retour à la maison à la fin de votre voyage en mer (avion, traversier, autocar ou train), nous vous conseillons de prévoir de 36 à 48 heures d'intervalle entre votre débarquement du navire et votre embarquement avec l'autre transporteur.